



ASSET
MANAGEMENT

Ce document fournit les informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY

Part C : FR0013439981

Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT du groupe LA BANQUE POSTALE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'offrir, par le biais d'une stratégie optionnelle systématique, une performance positive en cas de baisse des marchés actions de la zone euro et des USA sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, afin de permettre au porteur par ailleurs investi sur ces marchés de réduire ses risques de perte en cas de baisse en contrepartie de l'abandon de la hausse potentielle de ces marchés. Pour les besoins de la mise en œuvre de cette stratégie, la société de gestion aura recours à des options et futures liées à des indices des marchés actions de la zone euro et des USA. Compte tenu de cet objectif, la gestion n'est corrélée à aucun indice.

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

La politique d'investissement visant à chercher à atteindre l'objectif de gestion consiste à procéder à l'achat d'options de vente « vanille », négociées sur les marchés à terme réglementés ou organisés, sur indices des marchés actions de la zone euros et des USA. Cet objectif d'atténuation des effets de la variation à la baisse des marchés actions de la zone Euro et USA est permanent, ce qui implique de conserver à tout moment ces options ou de les renouveler à intervalle régulier.

La fréquence de renouvellement et la maturité de ces options seront déterminées de manière discrétionnaire par la Société de Gestion.

L'OPCVM recourra à l'achat de contrats futures sur ces mêmes indices afin que l'exposition résultante de l'achat des options de ventes se maintienne dans les limites de risques applicables à l'OPCVM.

Afin de mettre en place cette stratégie, le l'OPCVM sera investi en instruments du marché monétaire, lesquels seront composés principalement de parts ou actions d'OPC monétaires gérés par la société de gestion de l'OPCVM et de manière accessoire en titres de créance et autres titres du marché monétaire.

L'investissement en actifs monétaires dépendra de l'évolution des marchés actions de la zone Euro et USA. En fonction de l'évolution de ces marchés, la poche d'actifs du FCP investie en instruments du marché monétaire pourra évoluer à la hausse ou à la baisse. Plus le recours à des options sur indices des marchés actions de la zone Euro et USA est important et/ou plus la valeur de ces options se renchérit, moins l'investissement en instruments du marché monétaire sera prépondérant (et inversement).

Ces stratégies seront réalisées dans le respect d'une exposition globale de l'OPCVM au risque action, qui résultera de l'utilisation d'instruments financiers à terme par l'OPCVM comprise entre -100% et 0%.

L'OPCVM étant exposé négativement aux marchés actions, en cas de hausse des marchés actions, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. La part C est une part de capitalisation.

Les rachats de parts sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative en J (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet OPCVM étant principalement exposé aux marchés actions de la zone Euro et des USA via l'achat d'options de vente « vanille » et de contrats futures, le niveau de risque associé à cet OPCVM est 6.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer (à la hausse ou à la baisse) dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de crédit : en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM baissera ; cette baisse pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

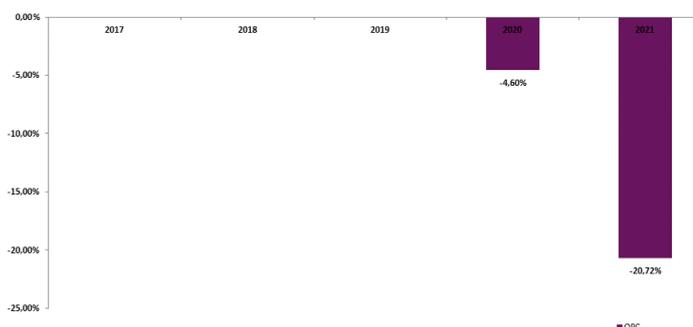
Frais ponctuels avant ou après investissement	
Frais d'entrée	6% taux maximum. Néant pour les souscriptions de la société de gestion La Banque Postale Asset Management ou des OPC et mandats gérés par la société de gestion ou pour tout autre souscripteur avec l'accord préalable de la Société de Gestion. Néant pour les souscriptions effectuées par un porteur consécutivement à une demande de rachat portant sur le même nombre de titres et la même valeur liquidative.
Frais de sortie	0% taux maximum. Néant pour les rachats de la société de gestion La Banque Postale Asset Management ou des OPC et mandats gérés par la société de gestion ou pour tout autre souscripteur avec l'accord préalable de la Société de Gestion.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,36 % TTC
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Néant.	

Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 31/12/2021 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.labanquepostale-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance, les frais de recherche et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances, évaluées en euro, sont nettes de frais de gestion (hors droits d'entrée et de sortie éventuels) et comprennent, le cas échéant, le réinvestissement des dividendes/ coupons courus.
- L'OPCVM a été créé le 15 octobre 2019.
- La part C a été créée le 15 octobre 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPCVM, la politique d'engagement actionnarial, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs) et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial sont disponibles sur les sites www.labanquepostale-am.fr, et gratuitement auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

La responsabilité de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité : La fiscalité de l'Etat de l'OPCVM peut avoir un impact sur le régime fiscal applicable à l'investisseur.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / "U.S. persons" (la définition est précisée dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 avril 2022.